



**Le turet d'Alice - Rivaz**

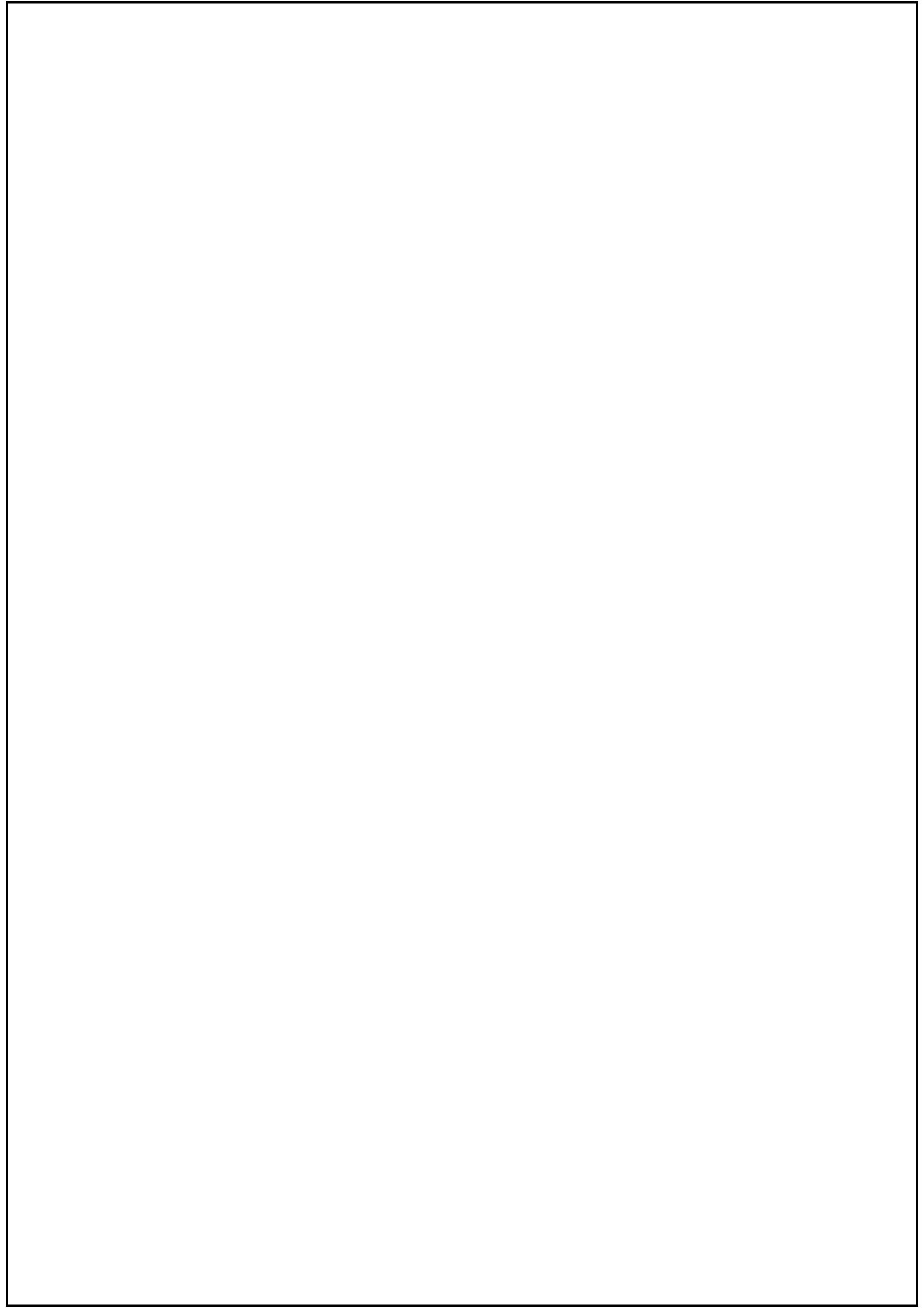
**Collège pour adultes**

# **Alice-Rivaz**

**Travail de maturité**  
**Guide méthodologique 2021**

---





# TABLE DES MATIÈRES

<b>1.</b>	<b>Définition</b>	<b>3</b>
<b>2.</b>	<b>Objectifs</b>	<b>3</b>
<b>3.</b>	<b>Formes du TM</b>	<b>3</b>
<b>4.</b>	<b>Étapes du travail</b>	<b>4</b>
<b>5.</b>	<b>Évaluation du travail de maturité</b>	<b>4</b>
<b>6.</b>	<b>Calendrier général du TM</b>	<b>6</b>
<b>7.</b>	<b>Conseil pour le choix et l'élaboration du sujet</b>	<b>7</b>
	7.1 Choix du sujet .....	7
	7.2 Formulation du sujet .....	7
<b>8.</b>	<b>Contenu</b>	<b>8</b>
<b>9.</b>	<b>Présentation écrite</b>	<b>8</b>
<b>10.</b>	<b>Citations et notes de bas de page</b>	<b>9</b>
	10.1 Principes .....	9
	10.2 Plagiat .....	9
	10.3 Citations dans le texte.....	9
	10.4 Notes de bas de page.....	10
	10.5 Principales abréviations utilisées .....	10
<b>11.</b>	<b>Présentation de la bibliographie</b>	<b>10</b>
<b>12.</b>	<b>Soutenance orale</b>	<b>10</b>
<b>13.</b>	<b>Annexes</b>	<b>11</b>
	ANNEXE 1 : Exemples de problématiques rédigées par des étudiants .....	12
	ANNEXE 2 : Bilan intermédiaire et validation.....	16
	ANNEXE 3 : Évaluation de la qualité des sources Internet .....	17
	ANNEXE 4 : Référencer, légender une image, une œuvre .....	20
	ANNEXE 5 : Déclaration d'authenticité .....	22
	ANNEXE 6 : Indications pour la soutenance orale.....	23

# LE TRAVAIL DE MATURITÉ

## 1. Définition

Avant de se présenter aux examens de maturité, chaque étudiant du collège doit élaborer un travail personnel d'une certaine importance : **le travail de maturité** (TM). Ce travail est réalisé en dehors des cours habituels, par un étudiant seul ou par un groupe ne dépassant pas deux étudiants. Un maître accompagnant assume la responsabilité de l'encadrement de l'étudiant ou du groupe, suit l'évolution du TM et procède finalement, accompagné d'un juré, à son évaluation. Tous les travaux font l'objet d'une présentation écrite et d'une soutenance orale.

## 2. Objectifs

Le TM doit permettre à l'étudiant :

- d'exercer sa curiosité d'esprit et de développer son inventivité, sa motivation, son autonomie ;
- d'approfondir un sujet lié à un ou plusieurs domaines d'étude (pluri- ou interdisciplinarité) ou à un intérêt personnel ;
- d'exercer et de démontrer son aptitude à chercher, à évaluer, à exploiter, à structurer l'information (méthodologie de la recherche) ;
- de mettre en œuvre et de perfectionner ses propres méthodes de travail ;
- de présenter clairement, par écrit et oralement, sa démarche, ses idées, le résultat de sa recherche (aptitude à la communication).

## 3. Formes du TM

Réalisation personnelle, le TM offre à l'étudiant la possibilité de mener à bien une production de qualité, tant par son contenu que par sa présentation.

Le thème d'un TM peut être en rapport avec :

- une ou plusieurs disciplines enseignées (pluri- ou interdisciplinarité) ;
- un intérêt personnel situé hors du champ scolaire proprement dit.

Le TM peut prendre les formes suivantes, répondant, dans tous les cas, à des exigences équivalentes :

### • Travail de recherche

Il s'agit de formuler au départ une hypothèse (sous la forme de questions), puis de chercher par des moyens appropriés à la vérifier. Le travail de recherche doit prendre la forme d'un dossier soigné de 6000 mots environ.

### • Réalisation artistique

Il s'agit de réaliser une œuvre (composition musicale, œuvre plastique, littéraire, cinématographique, etc.) dans le cadre d'une démarche artistique. Cette réalisation doit être présentée avec ses étapes intermédiaires dans un texte de démarche<sup>1</sup>

### • Activité extrascolaire

Il s'agit d'une activité qui sera suivie pour un temps déterminé dans un cadre extérieur à l'école. Cette activité sera minutieusement décrite dans un texte d'accompagnement qui devra comporter également un développement théorique portant sur l'un de ses aspects<sup>2</sup>.

**Attention: ne sont pas compté dans le nombre de mots les citations, les illustrations, la bibliographie et les annexes.**

<sup>1</sup> s'il choisit la réalisation artistique, l'étudiant doit remettre un texte d'accompagnement rédigé d'environ 3000 mots rendant compte des objectifs du travail effectué, de son déroulement, des actions entreprises, des difficultés rencontrées, des résultats obtenus et d'une analyse critique.

<sup>2</sup> s'il choisit l'activité extrascolaire, l'étudiant doit remettre un texte d'accompagnement, un commentaire rédigé d'environ 4000 mots rendant compte des objectifs du travail effectué, de son déroulement, des démarches entreprises, des difficultés rencontrées et des résultats obtenus.

Quelle que soit la forme du TM, pour des raisons liées à l'organisation et à la responsabilité, il ne peut pas être effectué à l'étranger. Toutefois, un séjour "complémentaire" pendant l'été est toujours possible.

## 4. Étapes du travail

Le calendrier (cf. point 6) prévoit la réalisation du TM pendant le deuxième semestre de la 2<sup>e</sup> année et le premier semestre de la 3<sup>e</sup> année.

En 2<sup>e</sup> année, l'étudiant choisit un sujet : il recueille de l'information sur ce sujet. A l'aide de cette documentation de base, il élabore une problématique, puis présente son projet pour validation.

Une problématique est un texte qui présente de manière précise et claire le sujet choisi. Elle doit comporter quelques questions pertinentes motivées par ce qui a déjà été étudié et qui définissent les buts de la recherche et en constituent le fil conducteur. Des exemples de problématiques d'étudiants sont reproduits en annexe.

Avec l'assistance de son maître accompagnant, il poursuit son travail en respectant le calendrier qu'il aura élaboré comportant notamment un plan des tâches à accomplir durant l'été.

En début de 3<sup>e</sup> année, des entretiens entre l'étudiant et le maître accompagnant permettent de vérifier l'avancement des travaux, l'authenticité et le sérieux du travail accompli.

Exigence minimale lors de la remise provisoire pour valider le TM :

- travail de recherche : minimum 4000 mots
- réalisation artistique: réalisation terminée plus 1000 mots (texte d'accompagnement).
- activité extra-scolaire : activité terminée plus de 1500 mots (texte d'accompagnement)

Une fois la version définitive rendue, le travail est évalué et défendu par une soutenance.

**Attention, un travail tout fait, présenté sans que le maître accompagnant n'ait pu en suivre l'élaboration, ne sera en aucun cas accepté.**

## 5. Évaluation du travail de maturité

**Principe général :**

L'évaluation du TM est aussi bien formative que sommative :

- elle incite l'étudiant à arriver à des prestations suffisantes et à la maîtrise des objectifs visés ;
- elle tient compte de manière équivalente des trois aspects du travail : la progression au cours de son élaboration, la qualité du travail réalisé et la soutenance (cf. annexe 6 et 7).

La note attribuée au TM figure sur le certificat de maturité (avec le titre du travail).

Elle est prise en compte dans le calcul de la moyenne générale, ainsi que dans le système de calcul des compensations. Par exemple, un 5 obtenu au travail de maturité constitue un bonus d'une bonne tandis qu'un 3 constitue un malus d'une bonne (qui devra être compensé par deux bonnes dans les autres disciplines, selon la règle de la double compensation en vigueur).

En cas de :

- remise sans suivi du MA (cf.p.4)
- non remise dans les délais (cf.p.6)
- plagiat (cf.p.9)
- non-respect des exigences de la version provisoire

le TM est annulé et devra être refait après la session d'examen de maturité. Le sujet pourra alors être imposé.

### Situations particulières :

1. Les étudiants qui choisissent une petite vitesse en 2<sup>e</sup> année peuvent commencer leur TM en PV1 ou en PV2 et le rendre dans les délais prévus. Dans tous les cas, l'étudiant effectue son TM dans le même laps de temps que les autres étudiants, soit en 24 semaines et le TM ne peut être abandonné sous peine d'annulation.
2. Les étudiants ayant commencé leur travail au cours de la deuxième année et qui sont non promus à l'issue de celle-ci peuvent choisir de terminer leur TM et le rendre en même temps que leurs camarades de 3<sup>e</sup> année ou commencer un nouveau TM avec leurs camarades de 2<sup>e</sup> année, en principe sur un autre sujet et avec un autre maître accompagnant.
3. Les étudiants qui font leur 3<sup>e</sup> année en petite vitesse doivent rendre leur TM en même temps que leurs camarades, c'est-à-dire en première partie de petite vitesse.
4. Les étudiants ayant échoué à la maturité peuvent, s'ils en font la demande, refaire le TM, sous les conditions suivantes :
  - La réalisation de ce nouveau TM s'effectue entre la fin des examens de maturité et le mois de janvier de l'année suivante ;
  - Le TM est réalisé de manière individuelle ;
  - Le sujet du nouveau TM peut être imposé à l'étudiant ;
  - Le sujet est soumis à la direction et validé par celle-ci au plus tard le 15 octobre ;
  - La version provisoire du travail est remise au maître accompagnant dans la première quinzaine du mois de décembre ;
  - Le travail définitif est à rendre avant le 15 janvier ;
  - La présentation orale a lieu dans un délai de 4 semaines après la reddition du travail.

La planification, les objectifs et le mode de collaboration font l'objet d'un contrat signé par le maître accompagnant, l'étudiant et la direction.

## 6. Calendrier général du TM

Les activités relatives au TM ont en général lieu le mercredi soir entre 16h45 – 18h20. Deux séances débutent à 16h0

MOIS	PERSONNES CONCERNÉES	SEANCES / ÉCHÉANCES	
<b>2<sup>e</sup> ANNEE</b>			
25 novembre	Étudiants, nouveau MA*, CG**, groupe pilote	Séance d'information pour tous les étudiants Présentation du TM, du guide méthodologique et du projet à rendre en janvier	<b>CHOIX DU SUJET</b>
11 janvier	Étudiants	Remise du projet de TM au secrétariat	
10 février	Groupe pilote, MA*	Attribution des TM	
24 février	Étudiants, MA* groupe pilote	16h00 - Séance sur l'élaboration de la problématique, présentation individuelle des projets et discussions, et 1 <sup>er</sup> entretien entre étudiants et MA* Modalités de l'accompagnement, objectifs, calendrier...	<b>RÉALISATION DU TM</b>
16 – 17 mars	Étudiants, MA* groupe pilote	Session TM, 2 soirs (cours suspendus) 2 <sup>e</sup> entretien entre étudiants et MA* puis validation Remplir document de validation du sujet <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>thème définitif</i></li> <li>• <i>problématique impeccablement rédigée (env. 2 pages)</i></li> <li>• <i>bibliographie, démarche et calendrier</i></li> </ul>	
17 mars		16h45 - Méthode de citation des sources + assistance informatique 17h35 - Présentation des TM des étudiants de 3 <sup>e</sup> année	
17-21 mai	Étudiants, MA*	3 <sup>e</sup> entretien entre étudiants et MA* <i>Bilan du travail de 2<sup>e</sup> année et objectifs pour les vacances d'été</i>	
Juin à août	Étudiants	Poursuite de la recherche selon objectifs fixés en mai	
<b>3<sup>e</sup> ANNEE</b>			
30 août – 3 sept.	Étudiants, MA	4 <sup>e</sup> entretien entre étudiants et maîtres accompagnants	<b>ÉVALUATION FINALE</b>
14-15 septembre	Étudiants, MA*	Session TM, 2 soirs (cours suspendus) Entretien facultatif entre MA et étudiant	
20 septembre	Étudiants, MA*	Remise de la version provisoire des TM	
Début octobre	Étudiants, MA*	5 <sup>e</sup> entretien entre étudiants et MA* Compléments et modifications du TM	
Au plus tard le 25 octobre à 18h00	Étudiants	Remise de la version définitive des TM (au secrétariat) <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 exemplaires reliés (avec déclaration d'authenticité)</li> <li>• une version électronique (.pdf)</li> </ul>	
Novembre - décembre	Étudiants, MA*	Soutenances orales	

\* Maîtres accompagnants, \*\* Conseillers de groupe



## 7. Conseil pour le choix et l'élaboration du sujet

### 7.1 Choix du sujet

La liberté de choix qui est offerte permet de trouver, dans les passions et les intérêts propres aux étudiants, le sujet qui convient. De multiples sources peuvent fournir des idées pour choisir un sujet : réflexion sur une future formation, expériences de la vie professionnelle ou privée, apports des médias (informations, débats, reportages, films, etc.), lectures diverses, etc.

### 7.2 Formulation du sujet

Une fois le sujet choisi, il est nécessaire d'en préciser les contours.

Pour le travail de recherche, il faut limiter le champ des investigations. En effet, pour éviter de se perdre dans un sujet trop vaste et pour pouvoir commencer sa recherche dans de bonnes conditions, **il est primordial de libeller le sujet de manière très précise**. La collecte d'informations (centres de documentation, encyclopédies, magazines et articles de presse, ouvrages spécialisés, sites internet, etc.) permet de prendre connaissance de la difficulté et de mieux circonscrire son sujet. Ce travail préalable est indispensable pour établir une problématique valable. On pourra alors formuler ce qui deviendra le thème définitif.

Pour le travail artistique ou extrascolaire, la recherche des ressources, des matériaux et des instruments de travail (contact à établir avec des personnes ressources, réunion des matériaux nécessaires, tissus, bois, carton etc., des outils indispensables, pinceaux, logiciel informatique, appareil photo, caméra, enregistreur, etc.), la prise en compte des coûts éventuels (à la charge de l'étudiant) et des essais techniques permettront d'affiner le projet et d'en formuler les grandes lignes.

### 7.3 Élaboration de la problématique

Elaborer une problématique veut dire présenter les éléments suivants dans un texte d'une ou deux pages: le thème choisi, l'intérêt qu'il revêt, ce qu'on en sait déjà, ainsi que ce que l'on se propose de savoir, de découvrir.

On peut procéder selon le modèle suivant<sup>3</sup>

- Introduction :
  - pour un travail de recherche, dans un premier temps, faire part au lecteur de son intérêt personnel pour le thème de recherche en le situant dans le contexte : ***pourquoi ai-je choisi ce sujet ?*** Montrer ensuite en quoi le problème choisi est pertinent ou digne d'intérêt : ***pourquoi ce sujet est-il important (contextualisation) ?***
  - pour un travail artistique ou extrascolaire, dans un premier temps, expliquer l'origine de l'idée et son intérêt personnel pour ce sujet, ce domaine, cette technique, ce moyen d'expression, cette expérience : ***pourquoi ai-je choisi ce sujet/ce domaine/cette technique/ce moyen d'expression/cette expérience ?*** Montrer ensuite en quoi le domaine choisi est digne d'intérêt : ***pourquoi ce sujet est-il important (contextualisation) ?***
- Développement :
  - pour un travail de recherche, présenter l'état de la question, "ce que l'on sait" du thème : ***que sait-on de ce sujet ?*** Puis passer à la formulation du problème : il s'agit ici de relever une faille ou une lacune dans les connaissances actuelles, "ce que l'on ne sait pas", donc un problème : ***que voudrais-je savoir sur ce sujet ?***

<sup>3</sup> D'après Planète Psy2000, Claude Goulet



- pour un travail artistique, un travail extrascolaire, présenter l'expérience que l'on a dans le domaine, puis indiquer ce que l'on aimerait découvrir, approfondir, expérimenter et exposer l'idée de la réalisation et le choix du moyen d'expression de l'activité le plus clairement possible: **que voudrais-je faire, dire, montrer, faire comprendre, et de quelle manière?**
- Conclusion :
  - pour un travail de recherche, c'est la partie où l'on formule une hypothèse, qui doit être déduite de la problématique et dont la vérification constitue le but principal du travail : **quelles sont mes hypothèses de travail ? Quels sont mes questionnements ?**
  - pour un travail artistique ou extrascolaire, **les intentions, les objectifs** seront précisés.

Cette dernière partie ne doit pas être détaillée.

## 8. Contenu

Un TM **doit** contenir :

- une page de titre,
- un plan ou une table des matières,
- une introduction et/ou une problématique,
- le développement structuré du sujet,
- une conclusion,
- une bibliographie rédigée selon le modèle (cf. point 11).
- une déclaration d'authenticité

Un TM **peut** également contenir :

- des illustrations,
- des remerciements,
- des annexes,
- un glossaire.

## 9. Présentation écrite

Le dossier écrit, quel que soit le type de TM, respectera les normes typographiques suivantes :

- taille des caractères : 12 pour Times New Roman ; 11 pour Arial,
- marges haut/bas/gauche/droite : 2,5 cm

Seules les annexes indispensables seront jointes au dossier. Les autres documents seront gardés à disposition en cas de demande de précisions.

L'étudiant remet trois exemplaires reliés de son travail (travail de recherche ou dossier d'accompagnement pour les autres types de travail). Il en garde un exemplaire personnel.

Pour un travail artistique, si l'œuvre et les réalisations intermédiaires tiennent dans un portfolio, elles sont remises avec le dossier écrit. Si l'œuvre est tridimensionnelle, d'une taille trop importante ou immatérielle, une photo, un enregistrement vidéo ou audio doit être remis avec le dossier écrit.

Pour une activité extrascolaire, le carnet de bord ou tout autre document attestant du déroulement de l'activité doivent également être remis.

## 10. Citations et notes de bas de page

*"La plupart des informations prennent leur importance par la crédibilité des sources utilisées."*  
(Yves GRILLON, 10.12.2003)

### 10.1 Principes

Le TM doit être une réalisation personnelle. Cela signifie que le texte aura été entièrement rédigé par l'étudiant, dans le style qui lui est propre.

Toutefois, l'étude d'un thème quel qu'il soit implique inévitablement le recours à des emprunts extérieurs. Il est toujours nécessaire d'utiliser plusieurs des différentes sources disponibles pour faire des recoupements, pour étayer sa propre réflexion et pour alimenter son argumentation. Toutes les sources utilisées doivent être mentionnées et toutes les citations doivent être présentées comme telles dans le texte. Chercher à faire croire que les emprunts à autrui n'existent pas diminue toujours la qualité d'une démarche de recherche.

En résumé, l'honnêteté veut que les apports de l'auteur du TM soient clairement distingués de ce qui relève de la propriété d'autrui.

### 10.2 Plagiat et/ou autoplagiat

Il y a plagiat chaque fois que l'auteur du TM

- copie (quel que soit le support d'origine) "des phrases entières sans les mettre entre guillemets et/ou sans mentionner la source exacte"<sup>4</sup>;
- traduit un texte rédigé dans une autre langue que le français sans révéler la source de d'origine ;

Il y a autoplagiat si l'auteur du TM réutilise des portions d'un texte qu'il a rédigé dans un autre cadre (par ex. une autre formation) sans en citer la source et les présentant de ce fait comme étant nouvelles.

**Mise en garde : le plagiat et l'autoplagiat sont considérés comme faute grave. Recourir au plagiat et/ou l'autoplagiat tout en ayant signé une déclaration d'authenticité constitue un faux qui entraînera une annulation du TM et qui obligera l'étudiant à faire un nouveau TM après les examens de maturité.**

### 10.3 Citations dans le texte

La citation consiste à reproduire un texte sans changer les termes utilisés par l'auteur cité. Dans ce cas, il est obligatoire d'indiquer avec précision la source.

- Une citation doit toujours être entourée de guillemets.
- Il n'est pas correct d'apporter des modifications de texte ou de ponctuation au texte cité. Si la citation comporte une faute d'orthographe ou de grammaire, il faut la reproduire en la faisant suivre de la mention [sic].
- Si le texte cité est partiellement amputé, les parties tronquées doivent être remplacées par trois points entre crochets : [...]
- Chaque citation est suivie d'un numéro, en général un exposant. La numérotation est continue pendant tout le travail : on ne reprend donc pas une nouvelle numérotation à chaque page<sup>5</sup>.

<sup>4</sup> Marinette GILARDI, *Bibliographies et notes de bas de page : comment rédiger*, Bibliothèques SES, Genève, juin 2003, p. 6.

<sup>5</sup> Largement inspiré par Ibid., p.6.

## 10.4 Notes de bas de page

Elles contiennent les références exactes des documents d'origine qui seront reprises dans la bibliographie. Leur présentation est par conséquent la même (cf. point 11).

Elles servent à fournir des précisions de contenu, ou du traducteur (N.d.T), qu'il serait trop lourd d'introduire dans le texte entre tirets ou entre parenthèses.

Elles sont rédigées en caractère de taille inférieure au texte.

Les traitements de texte modernes numérotent automatiquement les notes de bas de page et ajustent la présentation en fonction du nombre et de la longueur de ces dernières.

## 10.5 Principales abréviations utilisées<sup>6</sup>

Abréviations	Mots complets	Utilisation	Exemples
<b>cf.</b>	Confer (comparer avec).	Notation indiquant au lecteur qu'il doit <b>se référer</b> à un passage ou un ouvrage donné.	Lorsque l'exemple est tiré de la littérature, nous indiquons le nom de l'auteur et l'ouvrage d'où il est extrait
<b>ibid.</b>	ibidem (ici même).	La source est la même que la note précédente.	<sup>1</sup> <b>Pierre NOVELLO</b> , <i>Guide de l'investisseur</i> , Genève, Ed. P. Novello, 2007, p. 25. <sup>2</sup> Ibid., p.128.
<b>op. cit.</b>	opere citato (œuvre citée).	Pour <b>éviter de répéter</b> le titre d'un ouvrage <b>déjà cité</b> .	Nom de l'auteur, op. cit., n.3, p.300 (Attention : n. 3 = note n° 3 du TM et p. 300 = page 300 de l'œuvre citée.)

## 11. Présentation de la bibliographie

La bibliographie comprend la liste exhaustive de toutes les sources utilisées dans la réalisation du TM. Elle se place à la fin du travail. Voici les modèles pour les principaux types de documents tels qu'ils doivent apparaître dans votre bibliographie<sup>7</sup> (prenez bien soin de respecter la ponctuation, les majuscules et le texte en *italique*):

### A. LIVRE

AUTEUR Prénom, année. Titre. Lieu : éditeur.

Ex. : FREIRE Paulo, 2013. *Pédagogie de l'autonomie*. Toulouse : Ed. Érès.

### B. ARTICLE (QUOTIDIEN, MAGAZINE, REVUE SCIENTIFIQUE)

AUTEUR Prénom, année. Titre de l'article. *Titre de la revue*. Date de publication. Numérotation, pages

Ex. : DERLON Brigitte, JEUDY-BALLINI Monique, 2016. L'Art sans qualités. *Art Press*, octobre 2016. 2e cahier, n° 437, pp. XVII-XXI

### C. FILM (FICTION, DOCUMENTAIRE, REPORTAGE)

RÉALISATEUR, Prénom, année. Titre [film]. *Émission/Série*. Numérotation/Date

Ex.1 : BOHLEN Quentin, PALLAY Nicolas, 2020. Cyberharcèlement : l'enfer du clic [film]. *Temps présent : magazine de reportage*. 29 octobre 2020

Ex.2 (*les films ne s'inscrivent pas toujours dans une série*) : OZON François, 2016. *Frantz* [film]

<sup>6</sup> Marinette GILARDI, *op.cit.* n.3, p.6

<sup>7</sup> Infothèque de la HEG, 2020. Rédaction d'une bibliographie et méthodes de citation : guide pratique, version 4.6. HEG [en ligne]. <[https://www.hesge.ch/heg/sites/default/files/infotheque/guide\\_ref\\_v4.6\\_vf.pdf](https://www.hesge.ch/heg/sites/default/files/infotheque/guide_ref_v4.6_vf.pdf)> [consulté le 23 octobre 2020]

**D. VISITE D'UNE EXPOSITION**

TITRE DE L'EXPOSITION : sous-titre [exposition], Année. Lieu : Musée. Date

Ex. : ALERTE À LA PLAGE! : faites comme chez nous [exposition], 2018. Genève : Muséum d'histoire naturelle. Du 9 juin 2018 au 1<sup>er</sup> septembre 2019

**E. INTERVIEW**

INTERVIEWÉ Prénom, Fonction. jour mois année [interview]

Ex. : HAUSER Christophe, Directeur du Collège pour adultes Alice-Rivaz. 7 mai 2016 [interview]

**F. SITE/PAGE/OBJET/IMAGE INTERNET**

AUTEUR/RESPONSABLE Prénom, année. Titre de la page/objet web. *Nom du site web* [en ligne]. <URL> [consulté le jour mois année]

Ex.1 (*si on se réfère à un site dans son ensemble, on omet le "Titre de la page/objet web"*) :

COLLÈGE POUR ADULTES ALICE-RIVAZ, 2020a. *Site de COPAD* [en ligne]. <<https://edu.ge.ch/copad>> [consulté le 21 octobre 2020]

Ex.2 :

COLLÈGE POUR ADULTES ALICE-RIVAZ, 2020b. Activités culturelles. *Site de COPAD* [en ligne]. <<https://edu.ge.ch/copad/vie-de-lecole/activites-culturelles>> [consulté le 21 octobre 2020]

Ex.3. (*le nom du site web peut se confondre avec l'entité responsable. Dans ce cas, on n'indique pas de titre*):

GOOGLE MAPS [en ligne], 2021. <<https://www.google.com/maps>> [consulté le 1<sup>er</sup> janvier 2021]

Ex.4 (*une URL peut être ajoutée à la fin de n'importe quel type de référence pour laquelle vous avez trouvé une version accessible en ligne ; n'oubliez pas d'indiquer la date de consultation*) :

PELLEGRINO Bruno et al., 2018. Stand-by : saison 1, épisode 1. Chêne-Bourg : Zoé. 978-2-88927-461-1. <<https://cdi.scholarvox.ch/catalog/book/docid/88854827>> [consulté le 21 octobre 2020]

**G. OEUVRE D'ART**

ARTISTE Prénom, année de création. Titre de l'œuvre. Lieu : Musée/Galerie. Dimension

Ex. : INGRES, Jean Auguste Dominique. 1806. Madame Rivière. 116,5 x 81,7 cm<sup>8</sup>. Paris : Musée du Louvre

**12. Soutenance orale**

Une fois le travail achevé et rendu, il faut encore en défendre l'intérêt et la pertinence sous la forme d'une "soutenance", c'est-à-dire d'une présentation orale au cours de laquelle les motifs qui ont déterminé l'objet de la recherche et la méthodologie mise en œuvre seront exposés. Une synthèse des résultats obtenus sera présentée. Des pistes nouvelles peuvent être mentionnées.

L'étudiant fera un exposé d'une durée de 15 à 20 minutes qui sera suivi de questions et d'une discussion menée par le maître accompagnant et le juré.

L'exposé doit être construit comme le travail écrit avec une introduction, un développement structuré et une conclusion (indications en annexe).

**13. Annexes**

Annexe 1 : Exemples de problématiques rédigées par des étudiants

Annexe 2 : Bilan intermédiaire et validation

Annexe 3 : Évaluation de la qualité des sources Internet

Annexe 4 : Référencer, légènder une image, une œuvre

Annexe 5 : Déclaration d'authenticité

Annexe 6 : Indications pour la soutenance orale

Annexe 7 : Grilles d'aide à l'évaluation.

<sup>8</sup> Les dimensions d'un tableau seront toujours données avec la hauteur en premier.

## **ANNEXE 1 : Exemples de problématiques rédigées par des étudiants**

### **A) L'ETOILE NORD-AFRICAINE ET LE MOUVEMENT NATIONALISTE ALGÉRIEN (par Sara Bensalah)**

Pour mon travail de maturité, j'ai choisi d'effectuer un travail de recherche portant sur l'Etoile Nord-Africaine (ENA), qui est une organisation nationaliste algérienne ayant existé de 1926 à la guerre d'indépendance (1954-1962). J'ai sélectionné ce sujet parce que je m'intéresse beaucoup à l'histoire et notamment à l'histoire du monde arabo-musulman et de l'Algérie. J'ai donc déjà des connaissances concernant la guerre de libération nationale et je souhaitais les approfondir.

Je trouve qu'étudier l'ENA peut offrir un bon angle d'approche, car c'est une organisation centrale en ce sens qu'elle est une pionnière du mouvement nationaliste, et que c'est elle qui a mené le combat pour l'indépendance totale du pays, avant tout le monde. Elle s'est écartée des théories assimilationnistes qui voulaient faire des Algériens des Français comme les autres, égaux en droits au reste de la population ; c'est à elle que l'histoire a donné raison.

Par ailleurs, ce sujet est important car à travers l'histoire de l'Etoile, on peut découvrir les acteurs politiques (et leurs luttes) qui étaient présents en Algérie avant la décolonisation, et dont certains ont pris le pouvoir par la suite, pour installer comme on le sait une dictature qui existe encore aujourd'hui. Cette thématique est donc liée à la situation actuelle du pays et à l'impasse dans laquelle il se trouve.

Pendant longtemps, l'histoire de l'ENA et de Messali Hadj, son dirigeant, a été banni de la mémoire algérienne. Après l'indépendance, l'Etat domine complètement le discours portant sur la guerre et la décolonisation, seul le Front de Libération Nationale (FLN) est reconnu. Pourtant, l'Etoile, qui a vu le jour en France dans les années 20, était un parti de masse en Algérie, c'est elle qui avait porté la cause de la liberté du peuple algérien pendant plusieurs décennies, et elle s'était implantée sur tout le territoire. D'ailleurs, le FLN lui-même est issu d'un schisme en son sein entre deux tendances, son importance est donc centrale dans la vie politique du pays.

Depuis la révolte d'octobre 88, qui a donné lieu à des réformes démocratiques à différents niveaux et au multipartisme, les chercheurs se sont emparés de cette thématique, qui n'avait pas pu être développée jusque-là. Des textes ont été publiés qui retracent la généalogie de l'Etoile, et les différentes formes qu'elle a prises pour échapper à la répression et évoluer (ENA – Parti du Peuple Algérien – Mouvement Pour le Triomphe des Libertés Démocratiques – Mouvement National Algérien).

Cette organisation se trouvait également au carrefour entre divers groupes et tendances politiques, que ce soit en France ou au Maghreb : on connaît désormais ses liens avec la gauche révolutionnaire française et le mouvement ouvrier, notamment le PCF (parti communiste français), avec le mouvement culturaliste algérien, le panarabisme, et les assimilationnistes. Le personnage de Messali Hadj, qui a dirigé l'ENA jusqu'à la fin, a aussi été l'objet d'études notamment son parcours, sa pensée et sa personnalité qui lui ont permis de rassembler les foules.

Enfin, on connaît un peu mieux aujourd'hui les différentes luttes de pouvoir dans lesquelles l'Etoile Nord-Africaine était impliquée, comment elle a réussi à survivre, mais aussi quelles scissions ont eu lieu en son sein. Comme je l'ai expliqué les divergences idéologiques entre certains acteurs de la révolution ont conduit à une lutte fratricide, en pleine guerre, entre Mouvement National Algérien et le FLN.

En faisant des recherches préliminaires sur mon sujet, je me suis posé les questions suivantes : Qu'est-ce qui a fait que l'ENA a pu s'imposer d'abord en France et ensuite en Algérie, et devenir un parti reconnu sur tout le territoire, avec des milliers d'adhérents ? Comment a-t-elle su être à l'avant-garde de la lutte indépendantiste au Maghreb ? Quelle part du succès est due à la personne de Messali Hadj ? Par ailleurs, j'avais également beaucoup d'intérêt pour les autres organisations politiques algériennes. J'ai donc choisi comme problématique pour mon travail de recherche :

"Comment l'Etoile Nord-Africaine s'est-elle imposée au sein du mouvement nationaliste algérien ?"

Cela me permettra d'aborder plusieurs sujets, comme la genèse de l'ENA, les différents courants de pensée auxquels elle se rattache, les formes de lutte qu'elle a choisies ainsi que ses relations avec le reste du champ politique indigène comme français.

Pour conclure, j'ai établi les hypothèses de travail suivantes :

- La création de l'ENA en France, au sein du milieu immigré et ouvrier, et sous l'impulsion du Parti Communiste Français influencera les méthodes, les idées et la composition de cette dernière. Cela montre aussi les relations qui unissent colonies et métropole et qui font que la lutte contre la colonisation se déroule également en France ; le rôle des immigrés n'est donc pas négligeable.
- En Algérie, l'Etoile rencontre des adversaires de taille qui lui font concurrence : le mouvement culturaliste, qui défend la culture arabo-musulmane du peuple algérien, et le mouvement réformiste qui prône l'assimilation et collabore avec une partie du milieu politique français. C'est contre ces deux tendances que l'ENA se construit, elle offre une alternative différente, mais on pourrait aussi voir quelles sont les convergences entre ces différents acteurs.
- L'ENA est la seule organisation à demander l'indépendance de l'Algérie et c'est une spécificité que j'aimerais étudier. On dit parfois qu'elle a "inventé" l'idée de nation algérienne, ce qui explique son rôle fondamental au sein du mouvement nationaliste.

Et je souhaite encore préciser ces points : de quelle manière la répression s'est exercée sur l'ENA, comment l'a-t-elle combattue et comment y a-t-elle survécu tout au long de ces années de lutte ; par quoi se sont soldés les contacts entre l'organisation et les partis politiques français, notamment la gauche (PCF, PCA, Socialistes, et ensuite le Front Populaire).

## **B) LA CÉCITÉ : LA VILLE DE GENÈVE EST-ELLE BIEN ADAPTÉE AUX BESOINS D'UN PERSONNE NON-VOYANTE? (par Ana Pinto)**

Mon choix de travail de maturité s'est porté sur le thème de la cécité pour diverses raisons. Je porte, tout d'abord, énormément d'admiration envers les gens atteints par ce handicap. La facilité que certaines personnes ont l'air d'avoir face aux obstacles qu'on peut trouver tout au long d'une journée me fascine, d'autant plus qu'une ville, quelle qu'elle soit, est truffée de dangers, même pour les personnes voyantes. Leur vie quotidienne m'intrigue et m'intéresse. Parmi les cinq sens, qui sont l'ouïe, le toucher, le goût, l'odorat et la vue, la vue est celui auquel j'accorde le plus d'importance, car je suis une personne pour qui l'apparence compte énormément. Ce qui pour les voyants semble tout à fait ordinaire est loin de l'être pour les non-voyants. Trouver un chemin, savoir l'heure, s'habiller, se maquiller ou même rentrer dans un grand magasin rempli de gens pour faire les courses, toutes ces petites choses qui pour les voyants sont sans difficultés, ou presque, semblent être pour les personnes non-voyantes un vrai parcours du combattant. Je me questionne donc sur leur mode de vie et sur leur manière de "voir" la vie puisqu'ils sont aveugles.

Ce sujet est important, car selon l'Union centrale pour le bien des aveugles, il y aurait en Suisse environ 10'000 aveugles. A Genève environ 20'000 personnes sont malvoyantes et 5% de ces personnes-là seraient aveugles. L'absence complète de la vision d'un œil ou des deux yeux peut survenir dès la naissance, mais certaines personnes deviennent aveugles au fil de leur vie à cause d'un accident ou d'une maladie. Malheureusement, malgré les nombreux progrès de la médecine, il n'existe pas encore de traitement pour guérir l'absence de la vue. La plupart de ces personnes possèdent alors une canne blanche, qui est une aide technique leur permettant de se repérer et d'éviter les obstacles. D'autres sont accompagnées par un chien qui est dressé pour les guider. Il existe de nombreuses associations à Genève qui accueillent les gens atteints par ce handicap telles que l'Association pour le Bien des Aveugles et Malvoyants, le foyer du Vallon, l'Association romande des parents d'enfants aveugles et malvoyants et le Centre d'appui pour handicapés de la vue. Une bibliothèque est également mise à leur disposition, la Bibliothèque Braille Romande et livre parlé. Des aides sont mises en place pour faciliter leurs faits et gestes, leur autonomie et leur intégration. Dans la ville de Genève, il existe, par exemple, des lignes de guidage qui permettent aux personnes non-voyantes de se repérer. Ces lignes leur indiquent également la direction à suivre pour traverser la chaussée. Elles sont représentées au sol par des lignes blanches qui sont en relief et elles sont repérables avec les pieds ou par tâtonnement, avec



une canne. Certains passages piétons sont également équipés d'un bruit sonore qui permet de signaler à la personne non-voyante qu'elle peut traverser la route. Pourtant, malgré tous ces dispositifs, nous ne voyons pas beaucoup d'aveugles dans notre ville.

Mon travail cherchera à montrer les difficultés que peuvent rencontrer les personnes non-voyantes dans leur vie quotidienne. Comment parviennent-elles à être indépendantes à la maison et à l'extérieur ? Se sentent-elles différentes ou totalement intégrées ? Ont-elles déjà été victimes de discriminations à cause de leur handicap, dans les magasins ou dans les taxis, par exemple à cause de leurs chiens ? Ma recherche aura pour but d'examiner les adaptations faites par la ville de Genève et de savoir si celle-ci est bien adaptée à leurs besoins. L'intérêt de mon travail est de savoir si les personnes atteintes de cécité vivent bien et dans le cas contraire, proposer d'éventuelles améliorations. Pour approfondir mes recherches, je partirai à la rencontre d'associations s'occupant des aveugles, de personnes travaillant dans le domaine de la santé, mais aussi de personnes privées de cette capacité sensorielle. Je les interrogerai sur leur vie privée ou professionnelle. Je me mettrai également, durant une journée, à la place d'un aveugle et ferai part de mon expérience et des éventuelles difficultés que j'ai rencontrées lors de cette expérience dans le cours de la journée.

Pour conclure, selon moi, la ville de Genève n'est pas bien équipée pour que les personnes aveugles se sentent à l'aise. Mon travail aura donc pour but de vérifier cette hypothèse et de répondre aux interrogations que j'ai au sujet des personnes atteintes de la cécité vivant dans notre ville.

### C) NOUVELLE CYGNATURE (par Victoria Jakubec)

*Le Lac des cygnes*, un ballet en 4 actes, dansé sur une musique de Tchaïkovsky, est le tout premier ballet que j'ai vu, et il a façonné ma vie ainsi que mon envie de danse.

J'ai choisi de réaliser une chorégraphie en m'inspirant de ce ballet, et plus particulièrement du cygne blanc : une jeune femme, Odette, ayant été transformée en cygne par un sorcier et ne retrouvant une apparence humaine qu'à la tombée de la nuit. J'aimerais donc me concentrer sur la fragilité et la souffrance du cygne blanc, mais aussi sur sa douceur et sa grâce. La danse permet de s'exprimer librement, sans contraintes, et je souhaite consacrer du temps à la recherche de mouvements et à la création d'une chorégraphie afin d'aboutir à ma propre version du cygne blanc.

Mon travail consistera à présenter une ré-actualisation du solo du cygne blanc ; je vais créer une version modernisée et personnelle tout en m'inspirant du ballet et des mouvements classiques. Je travaillerai différents styles de danse : la danse classique, la danse moderne et contemporaine, ainsi que le street jazz.

Le but de ce travail est de présenter ma propre création et de mettre en scène mon cygne blanc. Mon travail se fera sous la forme d'une représentation dansée, d'une durée de 30 minutes. Il est important de rappeler que la danse est un art qui nécessite beaucoup de précision et d'énergie, de synchronisation et d'originalité, et qui exige une très bonne condition physique, c'est pourquoi mon solo durera 30 minutes.

Mon travail consistera aussi à créer une bande-son en mixant des morceaux de musique classique, notamment un extrait du *Lac des cygnes* de Tchaïkovsky ainsi que le morceau « le Cygne » de Camille Saint-Saëns, et d'autres morceaux plus modernes. Je vais aussi me concentrer sur la mise en scène : la lumière, les décors ainsi que le costume.

Pour réaliser ce travail, je vais tout d'abord créer la bande-son, à l'aide du logiciel Audacity, afin de pouvoir chorégraphier les mouvements directement sur la musique.

Ensuite, je vais apprendre la chorégraphie de la variation d'Odette, tirée de l'acte blanc, en travaillant à l'aide de vidéos et de photos. Je vais aussi m'inspirer du ballet *La mort du cygne*, créée par Michel Fokine. Par la suite, je vais développer ma recherche de mouvements autour des mouvements qui sont propres au cygne blanc, c'est-à-dire, le travail des poignets, des bras, de la nuque ainsi que du dos. Une fois ce travail accompli, je pourrai créer ma propre chorégraphie et la lier à la chorégraphie classique afin de passer du cygne blanc classique à ma propre version du cygne. Je compte m'entraîner 2 jours par semaine durant les mois d'avril et mai puis 3 jours (et



plus) durant les mois de juin et juillet. En juillet, il s'agira de créer la chorégraphie finale en liant les différentes parties afin de pouvoir me consacrer à la mise en scène durant le mois d'août.

Ce sera un travail intensif mais, étant donné que je danse depuis maintenant plus de 16 ans, je suis prête à m'y consacrer à 100%.

La danse est ma passion et le fait de pouvoir créer mon propre projet, ma propre chorégraphie, c'est un rêve qui devient réalité. C'est une opportunité unique et c'est une chance d'avoir le temps et les moyens de m'y consacrer. C'est très important pour moi de pouvoir monter seule sur scène et de présenter mon propre travail, mais c'est aussi un challenge car danser demande de l'énergie et du courage, et je souhaite, à travers ce travail de maturité, réussir à m'affirmer et à être à l'aise dans les mouvements ainsi que dans mon corps. J'ai choisi la danse comme moyen d'expression car c'est libérateur. La danse me permet d'être moi-même et d'exprimer ce que l'on ne peut exprimer avec des mots. Je danse depuis longtemps et j'ai de nombreuses connaissances sur le sujet ainsi qu'une bonne technique et une bonne condition physique, c'est pourquoi la danse est pour moi le meilleur moyen d'expression.

**ANNEXE 2 : Bilan intermédiaire et validation**

**Bilan intermédiaire et validation de la problématique**

*A remplir par l'(les) étudiant(s)*

**Nom :** \_\_\_\_\_ **Prénom :** \_\_\_\_\_ **Groupe :** \_\_\_\_\_

**Nom :** \_\_\_\_\_ **Prénom :** \_\_\_\_\_ **Groupe :** \_\_\_\_\_

**Nom du maître accompagnant :** \_\_\_\_\_

**Titre du TM :** \_\_\_\_\_

**Date :** \_\_\_\_\_ **Signature de l'étudiant :** \_\_\_\_\_

**Date :** \_\_\_\_\_ **Signature de l'étudiant :** \_\_\_\_\_

*A remplir par le maître accompagnant*

**État actuel du travail, bilan intermédiaire**

Validation  OUI, sans réserve(s)  OUI, avec réserve(s)

**Réserves**

*Complément à apporter pour : (date) \_\_\_\_\_*

*Date : \_\_\_\_\_ Signature du maître : \_\_\_\_\_*

**DOCUMENTS A JOINDRE IMPERATIVEMENT :**

- **Problématique (ordre de grandeur : 2 pages dactylographiées)**
  - *Présentation du sujet et des questions directrices auxquelles l'étudiant, ou le groupe d'étudiants, cherche à répondre*
  - *Énoncé des motivations*
- **Liste des sources principales (bibliographie et personnes ressources)**
- **Description de la démarche envisagée et calendrier prévu**

### ANNEXE 3 : Évaluation de la qualité des sources Internet<sup>9</sup>

Comme pour un autre type de sources, les informations trouvées sur Internet doivent être évaluées. Cependant, il ne faut pas oublier qu'il n'y a ni comité de rédaction, ni avis d'éditeur, ni quelque filtre que ce soit avant la publication d'une information sur Internet. N'importe qui peut créer un site sur Internet et y publier n'importe quoi. Il convient donc d'être particulièrement vigilant.

Lorsque nous voulons déterminer l'intérêt d'un document imprimé, nous tenons compte de la notoriété de son auteur, de la réputation de la maison d'édition ou de la revue spécialisée qui le publie. Nous examinons ensuite si le contenu du document est en adéquation avec la recherche que nous effectuons. Enfin, nous vérifions la date de parution du document afin de mesurer la fraîcheur de l'information trouvée.

Inspirons-nous de ces démarches pour nous aider à décider de la fiabilité et du sérieux d'un site Internet et dressons une liste de questions qu'on peut se poser avant d'utiliser une information trouvée sur un site.

#### VÉRIFIER LA PROVENANCE DE L'INFORMATION EN RETROUVANT L'AUTEUR DU SITE

- Est-ce un site éducatif ? académique ? gouvernemental ?
- Ce site a-t-il un but commercial ?
- L'auteur du site appartient-il à une institution ou à un organisme reconnu ?

#### OBSERVATION ET LECTURE DE L'ADRESSE DU SITE

Une première indication sur le site visité est souvent fournie par la lecture de l'adresse (URL) du site. Elle commence généralement par http (hyper text transfer protocol) suivi de : //www. (world wide web) puis du nom du site suivi d'un point, et enfin d'une extension comme, par exemple, les initiales du pays d'origine du site.

Exemple : <http://www.geneve.ch> , site de l'État de Genève.

Lors d'une recherche utilisant un moteur de recherche, les pages proposées sont souvent extraites du contexte du site. Pour découvrir le titre du site ou son auteur, il faut souvent retrouver la page d'accueil. Parfois, un lien vous permet de vous y rendre sans difficulté. Si vous ne trouvez pas ce lien, vous pouvez remonter à la page d'accueil en utilisant l'adresse de la page proposée. Pour cela, il faut comprendre la syntaxe de l'adresse d'un document particulier se trouvant sur un site.

Par exemple, voici l'adresse d'un document proposé par Google lors d'une recherche sur l'expression « collègue pour adultes » : <https://edu.ge.ch/po/copad>

On reconnaît la première partie de l'adresse

https : hyper text transfer protocol, le "s" signifie que le protocole de transfert est sécurisé  
 ch : abréviation du nom de pays (Suisse), nom de domaine de 1<sup>er</sup> niveau  
 ge : nom de domaine de l'Etat de Genève

Puis, dans la seconde partie de l'adresse :

edu : nom de sous-domaine de l'Etat de Genève (éducation)  
 copad : nom de l'établissement scolaire

Pour remonter à la page d'accueil du site, il suffit de garder dans l'adresse trouvée la première partie correspondant à <https://edu.ge.ch>, espace école de l'instruction publique genevoise.

<sup>9</sup> Inspiré de la source suivante :

Voici des sites dont le type garantit une certaine fiabilité de l'information qu'on y trouve :

#### Exemples

les sites universitaires :

- <http://www.unige.ch/>, site de l'Université de Genève
- <http://www.epfl.ch/>, site de l'école polytechnique fédérale de Lausanne

les sites gouvernementaux :

- <https://www.admin.ch/>, site des autorités fédérales de la Confédération Suisse
- <http://www.elysee.fr/>, site de la Présidence de la République française

les sites d'organismes internationaux :

- <https://www.un.org/>, site de l'Organisation des Nations Unies
- <https://www.cicr.org/>, site du Comité International de la Croix Rouge

les sites de sociétés, d'organisations, d'institutions ou d'associations reconnues :

- <https://www.tpg.ch/>, site des Transports Publics Genevois
- <https://www.puf.com/>, site des Presses Universitaires de France
- <https://www.rts.ch/>, site de la Radio Télévision Suisse Romande

Par contre, les informations trouvées sur des pages personnelles ou des sites anonymes doivent être utilisées avec précaution. Il en est de même du contenu trouvé sur des forums de discussion dont on ne peut pas toujours identifier les membres.

Lorsque vous ne parvenez pas à retrouver l'auteur du site, n'hésitez pas à envoyer un message électronique à l'administrateur du site (vous trouverez souvent un lien intitulé Webmaster ou Contact).

**EN PRINCIPE, TOUTE INFORMATION DONT ON IGNORE LA SOURCE EXACTE NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉE.**

### VÉRIFIER LA RÉPUTATION DE L'AUTEUR DE L'INFORMATION

- Est-ce que le nom et les coordonnées de l'auteur sont clairement indiqués ? Est-ce que l'auteur de l'information, l'administrateur du site (webmaster) ou le propriétaire du site (responsable du contenu) sont la même personne ?
- Quel est le statut, la notoriété de l'auteur de l'information trouvée ? A-t-on des informations sur sa formation, sa fonction ou sur d'autres publications ?
- Est-il un spécialiste, un chercheur dans le domaine ?
- Est-il cité par d'autres sources ? Est-il recommandé par des spécialistes du sujet ?

Comme avant, si vous n'avez pas de réponses à ces questions, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'administrateur du site ou auprès de l'auteur lui-même en envoyant un message électronique.

### VÉRIFIER LA QUALITÉ DU CONTENU

- Est-il pertinent par rapport à votre objectif de recherche ?
- Est-il traité avec la profondeur et l'exactitude suffisantes ?
- A quel public s'adresse le site ? Le niveau de l'information est-il approprié à votre travail de recherche ? L'expression est-elle trop spécialisée ou, au contraire, trop simplifiée ?

Voici quelques éléments rapidement observés qui peuvent vous permettre de porter un premier jugement :

- Examinez la qualité de l'expression et de l'orthographe. Elle vous indiquera le sérieux avec lequel l'information est présentée.
- Consultez les autres sites proposés en liens : répondent-ils à des critères de fiabilité ?

### ÉVALUER LA FRAÎCHEUR DES INFORMATIONS TROUVÉES

- L'information que vous trouvez est-elle d'actualité ou obsolète ?
- Le site est-il régulièrement mis à jour ?

Vous trouverez les dates de création ou de mise à jour en bas des pages consultées.

**POUR VÉRIFIER UNE INFORMATION, IL EST INDISPENSABLE DE CONSULTER PLUSIEURS SOURCES DOCUMENTAIRES EN LES COMPARANT.**

### COMMENT UTILISER UNE INFORMATION TROUVÉE SUR INTERNET ?

Lorsque vous utilisez une information trouvée sur Internet, vous devez en indiquer la référence précise (cf. point 11).

## ANNEXE 4 : Référencer, légènder une image, une œuvre

### A) Les droits de propriété et d'usage

Avant de parler des légèndes, nous devons aborder le sujet du référencement. Dès que vous publiez une image, une œuvre, vous devez avoir l'autorisation soit de son propriétaire, de l'artiste, de l'institution ou des ayants droit qui la gère :

- Sauf si l'image est mentionnée comme libre de droit, domaine public ou *creative commons*,
- Sauf exception pédagogique : c'est à dire que votre travail reste dans le cadre strict de l'école ou des réseaux de diffusion du Département de l'Instruction Publique ; et que la citation visuelle de cette œuvre, le court extrait ou la capture d'écran servent intelligiblement le propos de votre TM dans le cadre d'une analyse, comparaison, analogie.

Cette dernière restriction vous protège amplement. Mais attention, cela veut dire que toute parution à postèriori de votre travail sur le Web, les réseaux sociaux, blogs, publishing, micro-éditions ou projections publiques tombe du coup dans le domaine du droit à la propriété intellectuelle et du copyright.

Si l'artiste est décèdé il y a plus de 70 ans, ses œuvres sont généralement libres de droit, mais il convient de prendre garde que les institutions qui les hébergent, ou des ayants droit (comme une maison d'édition, musées, collections privées, agences media...) peuvent continuer à exiger une partie ou l'entier des droits. (Exemple : une sculpture d'Auguste Rodin (1840-1917) est passée dans le domaine public, mais la photographie qui la représente pourrait appartenir à un domaine de création protégé.)

Lors de prises de vue ou de séquences filmées : création, fiction ou reportage (à ce sujet, voir l'excellent site : <https://www.scribbr.fr/normes-apa/exemple-interview/>)<sup>10</sup>, vous devez au préalable demander l'autorisation à la personne, et obtenir son accord, pour publier le contenu de l'interview ou afficher son portrait dans votre mémoire de recherche. Tout ceci pourra être notifié, ajouté aux annexes, ou dans les remerciements. À noter que si vous vous mettez en scène (ou dirigez votre création), mais qu'une équipe filme ou photographie votre travail, vous inscrirez les droits de création comme vous appartenant et vous mentionnerez dans une annexe l'équipe technique, le nom des opérateurs qui ont travaillé à la constitution de l'image (prise de vue, montage, mise page ou tirage...).

De plus en plus, il est interdit de publier sans autorisation des images de personnes prises dans des institutions comme : écoles, milieux de soins, maisons d'incarcération, tout lieu dans lequel le portrait pourrait affaiblir les données privées ou personnelles du sujet photographié. La photographie d'enfants dans le cadre d'une ONG, d'un orphelinat est soumise à des droits très réglementés. On part du principe que lorsque vous photographiez une foule ou des personnes suffisamment mises à distance, il n'est pas nécessaire d'en faire une demande sauf dans le cas d'une manifestation ; ce qui demanderait selon les cas une accréditation auprès des organisateurs.

### B) Pour bien légènder

Allez sur le site à l'usage des étudiants et enseignants de la section Cinéma et jeu vidéo de l'Université de Montréal, dédié à la recherche documentaire et au référencement bibliographique :

Chercher : [documentationcinema.ca](http://documentationcinema.ca)

Puis dans le menu : [Guide de rédaction](#)

Puis dans le sommaire : [+3 Autres types de documents](#)

et là vous avez accès à tous types de référencement d'images. À vous de choisir la rubrique la plus appropriée.

Et n'oubliez pas qu'en art visuel, les dimensions d'un tableau seront toujours données avec la hauteur en premier :

Ingres, Jean Auguste Dominique. 1806. *Madame Rivière*. 116,5 x 81,7 cm. Musée du Louvre, Paris.

<sup>10</sup> article dans scribbl.fr de Justine Debret. Mis à jour le : 2 janvier 2019

Si pour des impératifs de mise en page, vous deviez séparer la légende de l'image, ou que vous désirez ne mettre que le titre, ou qu'une partie de la référence, pensez à des renvois clairs (tags, pagination, renvoi dans le texte ou la bibliographie) ou réservez en fin de document une table des illustrations aussi exhaustive que précise. Si vous empruntez une illustration dans un livre (pour illustrer par exemple un propos scientifique) : Sous l'illustration :

fig. 6 : Détail des câbles électriques encastrés à l'intérieur des dalles. Source : (T. KONCZ, 1976, p 249)

puis, dans la bibliographie, le document auquel vous faites référence :

T. KONCZ, Manual de la Construcción Prefabricada. Tomo3, Madrid, Éditions Hermann Blume, 1976

Si une attention est portée sur une mise en page soignée, les légendes peuvent avoir une fonte différente, plus claire ou plus petite que la taille du corps du texte principal de votre dossier. Sur le Net, de nombreux didacticiels vous expliqueront comment insérer un espace texte pour recevoir une légende sous une illustration (dans Word, Page ou Open Office). D'autres vous montreront comment insérer, ancrer, ou habiller une image.

Et n'oubliez pas que dans le cadre d'un TM en arts visuels, ou tout autre discipline dans laquelle le processus demande des étapes intermédiaires, ce n'est pas seulement le produit fini qui doit être présenté dans votre mémoire, mais également les étapes préparatoires qui seront proprement archivées, datées et correctement légendées. Si tout n'est pas présent visuellement dans votre mémoire, vous mentionnerez le nombre et la nature de ces essais dans votre texte ou dans une annexe. Tous ces travaux vous accompagneront lors de votre soutenance et pourront être consultés par le jury.

### C) Rechercher les références d'une image

Si vous êtes en possession d'une image dont les références sont lacunaires, et que vous désirez l'identifier, vous pouvez passer par un moteur de recherche. Si elle est fameuse ou du moins déjà enregistrée, il y a des chances que l'application vous trouve des occurrences acceptables.

Marche à suivre : rendez-vous sur le site de [Google image](#) ; là, le logiciel vous invite à entrer soit l'url de votre image, soit directement votre fichier image. On peut également mentionner un autre moteur de recherche qui classe les résultats d'une manière plus claire et pertinente : Il s'agit de [TinEye.com](#)

Mais faites tout de même attention, l'Internet est truffé de référencements douteux, erronés ou imprécis. Remontez le plus possible sur des sites d'institutions reconnues, voire le site officiel de l'auteur de l'image ou de son diffuseur accrédité. Vous pouvez également vous adresser à votre bibliothécaire, qui a aussi pour mission de vous conduire vers des sources certifiées en cas d'œuvres répertoriées.

Voilà, si des questions plus pointues devaient apparaître, renseignez-vous avant de publier. Il existe moult sites vous expliquant dans le détail la question des droits d'auteur, dont le site [ige.ch/fr](#) pour le droit suisse à la propriété intellectuelle. On peut également relever que dans Google, sous chaque image recherchée, la mention suivante apparaît : " Les images peuvent être soumises à des droits d'auteur. [En savoir plus](#) ". Ce lien vous conduisant à une page sur la question des droits d'auteur, version Google.

Bon travail de recherche

Pour le groupe pilote, M. Metral





République et canton de Genève  
Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse  
Enseignement secondaire II

**Collège pour adultes Alice-Rivaz**

COPAD  
Case postale 3144  
1211 Genève 3

## ANNEXE 5 : Déclaration d'authenticité

### DÉCLARATION D'AUTHENTICITÉ

Sachant que le plagiat peut se définir par

- la copie (quel que soit le support d'origine) de phrases entières sans les mettre entre guillemets et/ou sans mentionner la source exacte ;
- la traduction d'un texte rédigé dans une autre langue que le français sans révéler la source originale,

je soussigné(e) ....., étudiant du groupe .....,

ayant comme maître accompagnant M./Mme .....

**atteste avoir conçu et rédigé personnellement, dans mon style propre, le travail de maturité ci-joint. J'atteste notamment ne pas avoir eu recours au plagiat et avoir systématiquement et clairement mentionné tous les emprunts faits à autrui.**

Lieu, date

Signature :

....., le .....

.....

**ANNEXE 6 : Indications pour la soutenance orale****SOUTENANCE ORALE****Déroulement**

La soutenance orale durera trente minutes :

- environ 20 minutes consacrées à la présentation du travail par l'étudiant
- environ 10 minutes réservées à la réponse aux questions du maître accompagnant et du juré

**Éléments pris en compte pour l'évaluation**

- clarté de l'exposé et qualité de l'expression
- explicitation du cheminement suivi au cours du travail
- qualité de la présentation (supports utilisés)
- gestion du temps
- précision et pertinence des réponses aux questions posées
- capacité d'auto-évaluation

**Présentation du TM**

La présentation du TM doit forcément fournir une approche générale abordant clairement les objectifs, les grandes lignes et les résultats du travail.

Il est toutefois possible d'envisager des manières de procéder variées suivant divers types d'exposé comme par exemple :

- Type narratif  
Exposer clairement le travail mené, les pistes suivies, l'état actuel de votre cheminement avec les points pas encore explorés, les résultats et même les échecs éventuels.
- Développement d'un point en particulier  
Choisir un point particulier qui vous semble particulièrement important pour la construction de votre TM. Expliquer votre choix et développer cette partie de manière détaillée.
- Présentation bibliographique  
Exposer l'ensemble des recherches bibliographiques effectuées en réalisant un bref résumé de chacune et en montrant l'intérêt de ces documents pour votre recherche.

Collège de Genève		Évaluation du TM	Orientation : travail de recherche
Suivi 1/4	Critères	Précisions / Indicateurs	Pondération
Organisation et autonomie	Engagement personnel, motivation	Implication personnelle clairement affirmée dans le sujet du TM, soin pris à l'avancement du travail, à concrétiser les idées, dynamisme à concrétiser les créations, etc.	1/2
	Gestion du temps	Planification du temps à disposition, prévision, par exemple, des périodes peu propices à l'avancement du TM et planification des objectifs raisonnables en fonction des périodes, etc.	
	Autonomie	Capacité à se donner ses propres objectifs, à prendre des initiatives (lectures, recherches, entretiens), capacité d'adaptation face aux problèmes rencontrés. Le carnet de bord peut aider à l'évaluation de ce critère.	
Avancement	Respect des objectifs et consignes fixés	Prise en compte des consignes données lors de l'entretien précédent, plus généralement : pointage des objectifs fixés en fin d'un entretien lors du suivant, etc.	1/2
	Progression	Approfondissement, au fil des entretiens, de la qualité et de la quantité des éléments du travail et de l'organisation qui en est faite.	
	Esprit d'ouverture	Curiosité pour les éléments constitutifs du travail ou pour des éléments voisins ou potentiellement liés. Capacité à se remettre en question, à investiguer de nouveaux champs, à ne pas rester bloqué sur une optique si elle ne se révèle pas productive (ou fructueuse).	
Produit 1/2	Critères	Précisions / Indicateurs	Pondération
Fond	Sources	Choix et pertinence Traitement Apports personnels	2/3
	Analyse et argumentation	Pertinence du questionnement et des hypothèses énoncées pour y répondre Adéquation des outils mobilisés Proposition(s) de réponse à la problématique initiale Finesse, précision et profondeur de l'analyse Transitions logiques et liens explicites entre les parties	
	Synthèse et cohérence	Esprit de synthèse Restitution des éléments d'analyse et maîtrise du sujet Cohérence de l'ensemble, équilibre des parties Regard critique	
Forme	Référencement et présentation	Illustrations et graphisme Mise en page Hiérarchisation des chapitres Citation des sources, notes de bas de page Respect des conventions bibliographiques	1/3

	Maîtrise de l'expression écrite	Syntaxe Grammaire Orthographe Style	
<b>Soutenance 1/4</b>	<b>Critères</b>	<b>Précisions / Indicateurs</b>	<b>Pondération</b>
Maîtrise du sujet	Assimilation	Compréhension des concepts Capacité à faire des liens	2/3
	Capacité d'auto-évaluation, distance critique	Capacité à évaluer la démarche et le résultat de son propre travail, à prendre de la distance, du recul, vis-à-vis de celui-ci, et à manifester un esprit critique	
Maîtrise de l'expression	Réponse aux questions	Capacité à éclairer des demandes de précision ou capacité à mettre en perspective des questionnements	1/3
	Organisation / présentation	Qualité de la présentation Gestion du temps Présentation cohérente, structurée, présentant les éléments clés et importants de cette phase. Respect autonome du temps de parole accordé pour la présentation	
	Aisance dans la prise de parole	Prononciation claire, syntaxe exacte, vocabulaire précis, qualité de l'élocution et de l'intonation.	

**Collège de Genève**

**Evaluation du TM**

**Orientation : réalisation artistique ou technique**

<b>Suivi 1/4</b>	<b>Critères</b>	<b>Précisions / Indicateurs</b>	<b>Pondération</b>
Organisation et autonomie	Engagement personnel, motivation	Implication personnelle clairement affirmée dans le sujet du TM, soin pris à l'avancement du travail, à concrétiser les idées, dynamisme à concrétiser les créations, etc.	1/2
	Gestion du temps	Planification du temps à disposition, prévision, par exemple, des périodes peu propices à l'avancement du TM et planification des objectifs raisonnables en fonction des périodes, etc.	
	Autonomie	Capacité à se donner ses propres objectifs, à prendre des initiatives (lectures, recherches, entretiens), capacité d'adaptation face aux problèmes rencontrés. Le carnet de bord peut aider à l'évaluation de ce critère.	
Avancement	Respect des objectifs et consignes fixés	Prise en compte des consignes données lors de l'entretien précédent, plus généralement : pointage des objectifs fixés en fin d'un entretien lors du suivant, etc.	1/2
	Progression	Approfondissement, au fil des entretiens, de la qualité et de la quantité des éléments du travail et de l'organisation qui en est faite.	
	Esprit d'ouverture	Curiosité pour les éléments constitutifs du travail ou pour des éléments voisins ou potentiellement liés. Capacité à se remettre en question, à investiguer de nouveaux champs, à ne pas rester bloqué sur une optique si elle ne se révèle pas productive (ou fructueuse).	
<b>Produit 1/2</b>	<b>Critères</b>	<b>Précisions / Indicateurs</b>	<b>Pondération</b>
Réalisation	Idée sous-jacente	Capacité à élaborer un sujet ou une problématique de travail qui soit pertinente et personnelle dans le domaine artistique ou technique choisi	2/3
	Maîtrise des moyens	Outils du domaine*	
	Adéquation des moyens et de la forme au service de l'idée sous-jacente	Capacité à utiliser les techniques en fonction du but recherché, réalisation des objectifs, caractère abouti du travail	
Dossier	Analyse, argumentation, bilan	Pertinence du questionnement (ou de l'intention) initial(e), description du processus de création ("représentation"), explicitation des choix opérés Qualité et clarté de l'analyse de l'œuvre, signification et "ressenti" de celle-ci Conclusion et perspectives, distance critique, esprit de synthèse	1/3
	Expression écrite, référencement, présentation, archivage	Orthographe, grammaire, syntaxe, style Citation des sources Respect des conventions bibliographiques Illustrations et graphisme Mise en page Quantité et qualité de l'archivage	

Soutenance 1/4	Critères	Précisions / Indicateurs	Pondération
Maîtrise du sujet	Assimilation	Compréhension des concepts Capacité à faire des liens	2/3
	Capacité d'auto-évaluation, distance critique	Capacité à évaluer la démarche et le résultat de son propre travail, à prendre de la distance, du recul, vis-à-vis de celui-ci, et à manifester un esprit critique	
	Réponse aux questions	Capacité à éclairer des demandes de précision ou capacité à mettre en perspective des questionnements	
Maîtrise de l'expression	Organisation / présentation	Qualité de la présentation Gestion du temps Présentation cohérente, structurée, présentant les éléments clés et importants de cette phase. Respect autonome du temps de parole accordé pour la présentation	1/3
	Aisance dans la prise de parole	Prononciation claire, syntaxe exacte, vocabulaire précis, qualité de l'élocution et de l'intonation.	

**\*Suggestions d'indicateurs par types de créations**

<i>Arts plastiques (peinture/dessin/sculpture, etc.)</i>	<i>Idée sous-jacente</i>	<i>Sujet, questionnement, exploration, positionnement dans le domaine (référence à d'autres artistes, etc)</i>
	<i>Maîtrise des moyens</i>	<i>Outils domaine en fonction du medium choisi (gouache, fusain, crayon, etc.)</i>
	<i>Adéquation des moyens et de la forme au service de l'idée sous-jacente</i>	<i>Composition, cadrage, couleurs, formes, matières, etc. Imagination, force, audace, sensibilité Installation de l'œuvre (lieu, support, mise en espace, etc.), capacité à produire des impressions sur le spectateur</i>
<i>Danse/Théâtre</i>	<i>Idée sous-jacente</i>	<i>Thème, thématique, exploration, positionnement dans le domaine (référence à d'autres chorégraphes / metteurs en scène par exemple)</i>
	<i>Maîtrise des moyens</i>	<i>Outils domaine : figures, pas, postures, positions, etc ./ Actes, scènes, règles du genre, distribution des personnages, décors, etc.</i>
	<i>Adéquation des moyens et de la forme au service de l'idée sous-jacente</i>	<i>Chorégraphie/scénographie, lumières, costumes, musique, esthétique, capacité à produire des impressions sur le spectateur, etc.</i>

<i>Littérature</i>	<i>Idée sous-jacente</i>	<i>Sujet, problématique, positionnement dans le genre, etc.</i>
	<i>Maîtrise des moyens</i>	<i>Outils domaine : langue, règles des genres, usage des procédés narratologiques, versification, etc.</i>
	<i>Adéquation des moyens et de la forme au service de l'idée sous-jacente</i>	<i>Cohérence, structure, vraisemblance des personnages, richesse d'évocation, esthétique, capacité à produire des impressions sur le lecteur, etc.</i>
<i>Cinéma (Vidéo/court-métrage/films d'animation, etc.)</i>	<i>Idée sous-jacente</i>	<i>Synopsis, référence à des cinéastes connus, problématique, thématique, etc.</i>
	<i>Maîtrise des moyens</i>	<i>Outils domaine : tournage, cadrage, compétences techniques caméra, montage (compétence logiciel de montage), etc.</i>
	<i>Adéquation des moyens et de la forme au service de l'idée sous-jacente</i>	<i>Cohérence, structure, esthétique, cadrage, rythme, dialogues, bande-son, capacité à produire une impression sur le spectateur, etc.</i>
<i>Musique</i>	<i>Idée sous-jacente</i>	<i>Thème, thématique, positionnement par rapport au genre, référence à des compositeurs, partition, etc.</i>
	<i>Maîtrise des moyens</i>	<i>Outils domaine (création musicale): écriture musicale, maîtrise du genre, maîtrise de l'instrument, etc. Outils domaine (composition assistée par ordinateur): écriture musicale, capacité à exploiter les potentialités du logiciel ainsi que les interactions avec d'autres outils (synthétiseur, générateur de son, sampler, etc.)</i>
	<i>Adéquation des moyens et de la forme au service de l'idée sous-jacente</i>	<i>Construction, structure, richesse d'évocation, esthétique, capacité à produire des impressions sur l'auditeur, etc.</i>
<i>Réalisation informatique, technique ou artisanale</i>	<i>Idée sous-jacente</i>	<i>Concept, sujet, plan, etc.</i>
	<i>Maîtrise des moyens</i>	<i>Outils domaine : techniques propres à la nature de la réalisation</i>
	<i>Adéquation des moyens et de la forme au service de l'idée sous-jacente</i>	<i>Précision, fonctionnalité, utilité, intérêt, esthétique, design, etc.</i>



Collège de Genève

Evaluation du TM

Orientation : activité extrascolaire

Suivi 1/4	Critères	Précisions / Indicateurs	Pondération
Organisation et autonomie	Engagement personnel, motivation	Implication personnelle clairement affirmée dans le sujet du TM, soin pris à l'avancement du travail, à concrétiser les idées, dynamisme à concrétiser les créations, etc.	1/2
	Gestion du temps	Planification du temps à disposition, prévision, par exemple, des périodes propices à l'avancement du TM et planification des objectifs raisonnables en fonction des périodes, etc.	
	Autonomie	Capacité à se donner ses propres objectifs, à prendre des initiatives (lectures, recherches, entretiens), capacité d'adaptation face aux problèmes rencontrés. Le carnet de bord peut aider à l'évaluation de ce critère.	
Avancement	Respect des objectifs et consignes fixés	Prise en compte des consignes données lors de l'entretien précédent, plus généralement : pointage des objectifs fixés en fin d'un entretien lors du suivant, etc.	1/2
	Progression	Approfondissement, au fil des entretiens, de la qualité et de la quantité des éléments du travail et de l'organisation qui en est faite.	
	Esprit d'ouverture	Curiosité pour les éléments constitutifs du travail ou pour des éléments voisins ou potentiellement liés. Capacité à se remettre en question, à investiguer de nouveaux champs, à ne pas rester bloqué sur une optique si elle ne se révèle pas productive (ou fructueuse).	
Produit 1/2	Critères	Précisions / Indicateurs	Pondération
Réalisation	Analyse de la situation (organisation)	Planification, respect de l'échéancier établi, anticipation des difficultés Autorisations, réservations, location de matériel, budget, financement Contacts extérieurs (choix de personnes compétentes, aptitude à établir des contacts) Exploitation des données obtenues	2/3
	Mise en œuvre du projet	Adéquation des outils mobilisés Déroulement	
	Aboutissement	Restitution des éléments organisationnels et de l'activité dans une forme lisible	
Dossier	Analyse, argumentation, bilan	Pertinence du questionnement (élaboration de scénarii possibles, résultats envisagés, estimation des risques) Apports personnels Finesse, précision et profondeur de l'analyse Distance critique Conclusions et perspectives Esprit de synthèse	1/3

Guide méthodologique TM 2020			
	Expression écrite, référen- cement, présentation, archivage	Orthographe, grammaire, syntaxe, style Citation des sources Respect des conventions bibliographiques Illustrations et graphisme Mise en page	
<b>Soutenance 1/4</b>	<b>Critères</b>	<b>Précisions / Indicateurs</b>	<b>Pondération</b>
Maîtrise du sujet	Assimilation	Compréhension des concepts Capacité à faire des liens	2/3
	Capacité d'auto-évaluation, distance critique	Capacité à évaluer la démarche et le résultat de son propre travail, à prendre de la distance, du recul, vis-à-vis de celui-ci, et à manifester un esprit critique	
	Réponse aux questions	Capacité à éclairer des demandes de précision ou capacité à mettre en pers- pective des questionnements	
Maîtrise de l'expression	Organisation / présentation	Qualité de la présentation Gestion du temps Présentation cohérente, structurée, présentant les éléments clés et importants de cette phase. Respect autonome du temps de parole accordé pour la présentation	1/3
	Aisance dans la prise de pa- role	Prononciation claire, syntaxe exacte, vocabulaire précis, qualité de l'élocution et de l'intonation.	

En ce qui concerne les directives, ce document est fondé sur l'ordonnance ORRM, le règlement de l'enseignement secondaire C1/10/24, le règlement de la formation gymnasiale C1/10/71, ainsi que le règlement interne du Collège pour adultes. Les extraits réglementaires peuvent être consultés sur le site et dans le mémento de notre école.